

L'idée que le Vert Philippe Martinet s'approche du perchoir crée un malaise

POLITIQUE • D'extrême justesse, le député écologiste a été élu mardi au bureau du Grand Conseil. En 2012, il devrait présider le parlement. Certains s'y opposent déjà.

JÉRÔME CACHIN

«Comme sur du papier à musique.» D'habitude, c'est ce qu'on dit du renouvellement annuel du bureau du Grand Conseil vaudois. Suivant un tournoi convenu entre les partis, le rituel s'opère. L'ascension – d'une marche par année – est codifiée: d'abord scrutateur, le nouveau membre du bureau accède à la seconde vice-présidence, puis à la première vice-présidence, et enfin à la présidence. Et là, c'est le sacre: outre le perchoir et l'exposition médiatique qui va avec, la présidence est un flot ininterrompu de cérémonies, d'apéros et de fanfares.

Les Verts ont sué

Mardi pourtant, la mue annuelle du bureau a fait suer le groupe des Verts: leur candidat Philippe Martinet a fait un score tout juste suffisant: 63 voix sur 125. Les 44 voix éparses se sont portées notamment sur des Verts. Ce qui démontre que c'est l'homme qui a été rejeté, plus que son parti. La présidente Claudine Wyssa (lib) et le premier vice-président Jean-Robert Yersin (soc) ont obtenu des scores rituels d'au moins 80%. Dans le hasard du secret des urnes, les adversaires de Philippe Martinet ont échoué à l'abatte. Malaise.

Philippe Martinet a accédé à la seconde vice-présidence, en remplacement de Béatrice Métraux, qui présidera désormais le groupe. Il devrait devenir président en 2012-2013. Mais cette accession au perchoir semble bien compromise. A gauche ou à droite, les griefs varient. Ses adversaires vont-ils l'éjecter?

Le problème Martinet

Vu de droite, le problème Martinet, c'est surtout le cumul de sa fonction élevée dans l'administration cantonale avec celle de député. «Nous avons de la peine à élire un haut fonctionnaire. Ce n'est pas compatible avec le mandat de député, ça l'est encore moins avec la présidence ou une vice-présidence du Grand Conseil, explique le chef du groupe libéral, Jean-Marie Surer. S'il veut être élu premier vice-président l'année prochaine, il devra se retirer de son poste.» Carton jaune pour Martinet.

Philippe Martinet est aujourd'hui adjoint responsable de projets auprès du chef du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation. Formellement, c'est compatible avec son siège au parlement. Mais il occupe



En 2007, les Verts lançaient une liste François Marthaler-Philippe Martinet au premier tour de l'élection au Conseil d'Etat. D'aucuns ne l'ont jamais avalé. KEYSTONE

ce poste à la suite d'une restructuration aux allures d'arrangement, en été 2008.

Un match judiciaire

Depuis 2006, un litige l'opposait à son employeur, le Conseil d'Etat, et en particulier à la socialiste Anne-Catherine Lyon. Il était directeur de l'Office de transition et de perfectionnement professionnel (OPT) depuis 2004. A l'approche des élections de 2007, le Château a demandé à ses grands commis qui siégeaient aussi au parlement de choisir entre leur poste et leur mandat, afin de respecter la nouvelle Constitution. Contestant la mesure, Philippe Martinet a d'abord été réélu député en 2007, puis a entamé un match judiciaire contre le Conseil d'Etat. Un recours au Tribunal fédéral était encore possible, mais l'affaire se concluait à l'amiable en 2008.

«Philippe Martinet, nous n'avons rien contre lui. C'est un type bien, un type de centre/centre-droite. Bon, peut-être pas assez à droite...», s'amuse Frédéric Borloz, chef du groupe radical.

Le litige Martinet a laissé les radicaux amers. L'un des leurs, le directeur d'école Marcel-David Yersin, s'était plié à la demande du Conseil d'Etat en renonçant à remplir comme député en 2007. «Il ne faut pas trop mélanger les genres, prévient Frédéric Borloz. Mardi, nous aurions pu serrer les rangs et M. Martinet

était écarté». Moins hostile, le chef du groupe UDC Pierre-Yves Rappaz estime que seul un «gros tiers de la droite» a voté pour Philippe Martinet. Arithmétique oblige, il devrait avoir aussi «un gros tiers de la gauche» qui n'a pas voté pour lui.

Justement, vu de gauche, Philippe Martinet est considéré comme le fossoyeur des espoirs d'une victoire politique en 2007. Les socialistes ne lui pardonnent pas d'avoir convaincu les Verts de lancer une liste Marthaler-Martinet au premier tour de l'élection au Conseil

d'Etat. Cette stratégie empêchait les socialistes de réaliser la leur: une liste à 4 dont 2 roses, 1 rouge et 1 Vert. «Il est vrai que certains socialistes n'ont pas voté pour lui», admet la présidente du PS vaudois, Gesla Amarelle, championne de l'euphémisme. Si l'insistance de ce drôle d'allié pour rester député et haut fonctionnaire a laissé des traces au PS, sa «personnalité girouette» agace aussi, dit un député anonyme. L'épisode de mardi s'inscrit aussi dans la rivalité entre roses et Verts. I

QUAND LES VERTS SE «PROFILENT»



Béatrice Métraux (PHOTO DR) est une femme «à profiler», confiait un responsable écologiste mardi soir, pour commenter la rocade du jour: Sandrine Bavaud cède la

présidence du groupe parlementaire à Béatrice Métraux, qui cède la 2^e vice-présidence du bureau à Philippe Martinet. Contraire aux usages, cette rocade a été annoncée tardivement. Ces petits arrangements entre Verts ont été sanctionnés par le piètre score de Martinet. C'est un peu le prix à payer pour «profiler» Béa-

trice Métraux – dans la course au Conseil d'Etat de 2012. Comme en 2007, les socialistes voudraient s'allier aux Verts sur une liste commune à quatre pour renverser la majorité du Château. Mais, en 2012, la gauche de la gauche pourrait être absente de cet assaut. Deux listes sont donc notamment possibles. Soit trois roses (dont A.-C. Lyon et P.-Y. Maillard) et un Vert (F. Marthaler). Soit deux roses et deux verts: c'est alors que B. Métraux aurait une place aux côtés du ministre sortant. Et là, elle est en concurrence avec son président de parti, Yves Ferrari, qui se «profile» depuis plus longtemps encore. JC